



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260407-06-2026-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Délibération n°2026-06

Thème : AFFAIRES GENERALES 3

Objet : Désignation des membres de la commission de délégation de service public

L'an deux mille vingt-six le sept du mois d'avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 01 avril 2026 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 26 Pouvoirs : 3 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Gérard VASSEUR, adjoint ; Karima COEURET, adjointe ; Charlotte SOULARD, adjoint ; Mustafa BOURICHE, adjoint ; Brigitte PLAIDY, adjointe ; Emmanuel LUTHRINGER conseiller municipal ; Marjorie HUBEAU, conseillère municipale ; Noëlla LEDUC, conseillère municipale ; Thomas CHERBAKOW, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Thierry LABUSSIÈRE, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Laëtitia LAUGIER, conseillère municipale ; Christophe SILVESTRI, conseiller municipal ; Peggy BARON, conseillère municipale ; Sophie DELORME, conseillère municipale ; Charlène SOULIE, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Francine GIAY-CHECA, conseillère municipale ; Mathieu CURNIER, conseiller municipal ; Lucile FABREGAS, conseillère municipale ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Anaïs TOUBOULIC, conseillère municipale ; Jérémy MOREAU, conseiller municipal.

Étaient représentés :

M. Didier MOREL, adjoint donne procuration à M. David GEHANT
M. Jean-Michel GRES, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémy MOREAU
M. Adrien NIMSGERN, conseiller municipal donne procuration à Mme Lorraine PRUNET

Absents excusés :

Jean-Michel GRES, Adrien NIMSGERN, Didier MOREL

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Sophie DELORME a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-33 et suivants ;

CONSIDERANT la nécessité, suite à l'installation du conseil municipal, de procéder à la désignation de représentants de la commune au sein de divers organismes extérieurs ;

Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260407-06-2026-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- De désigner les délégués titulaires et suppléants appelés à représenter la commune au sein des organismes suivants comme suit :

Instance	Elus titulaires	Elus suppléants
Jumelage Alcala de Xivert	Francine Giay-Checa Christophe Silvestri	/
Centre d'Accueil Spécialisé	Brigitte Plaidy	/
Centre social la Cordelière	Karima Coeuret Charlotte Soulard	/
CES Henri Laugier	Mustafa Bouriche	/
Comité de jumelage Guastalla	Francine Giay-Checa	/
Conseil de surveillance et comité territorial des élus locaux du Groupement Hospitalier Territorial	Marjorie Hubeau	/

- De préciser que ces désignations interviennent pour la durée du mandat municipal, sauf modification ultérieure par délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT

Acte publié le : 16/04/2026